

Les infos

Vendredi 31 octobre 2014



SATISFACTION (I CAN'T GET NO)

Les NAO, les négociations annuelles sur les salaires ont été ouvertes le 29 octobre. D'entrée de séance, Jean Francois Climent, le directeur des relations sociales a dressé un habituel bilan satisfait de l'évolution des salaires en 2014. La prime versée en janvier a eu, d'après lui, des « effets assez significatifs » et par ailleurs, le salaire moyen a augmenté de 2,6% en 2014. Nous lui avons fait remarquer que nous n'avons pas la même lecture de 2014. Tout d'abord « l'effet significatif » de la mesure de janvier se limite en réalité à une prime, en moyenne de 265 euros, pour 27.618 salariés... Nous avons qualifié cette prime de « mesurette » comparativement aux autres éléments de rémunérations. L'enveloppe globale de cette mesure restera une des plus faibles constatées sur les 15 dernières années, pour un montant d'environ 7 millions. Par ailleurs, 49% des salariés n'ont pas bénéficié d'augmentation l'an dernier. La mesure pour les cadres de + de 50 ans n'a concerné que 38 personnes ! Au final, nous avons donc demandé si nous négocions réellement et significativement en constatant que la mesure collective (celle négociée l'an dernier avec les syndicats) n'aura pesé qu'à hauteur de 0,4% de l'évolution salariale moyenne. Les mesures de révisions individuelles sont, à 70%, des mesures décidées par la direction. Les autres mesures sont des applications automatiques d'accords signés (dont le statut social de 2000, qui reste une exception dans le monde bancaire français). Sur le variable, nous avons rappelé que le sujet suscitait un fort mécontentement tant par l'opacité dans laquelle il est attribué, que par

les inégalités et injustices qu'il peut engendrer. Aucune réunion n'a eu lieu sur le sujet pour l'instant, malgré l'engagement de Frédéric Oudéa en février dernier. La première rencontre sur le sujet devrait se dérouler le 25 novembre. Si l'on replace cette situation dans un contexte plus large, les sujets de mécontentement collectionnés en 2014 n'ont pas manqué (suppression du PMAS, baisse des dernières enveloppes de la participation / intéressement, attribution de 1,2 million d'actions gratuites à 6.082 salariés, augmentation des fixes des mandataires sociaux pour les préserver des nouvelles réglementations limitant le variable, etc.). Nous avons prévenu la direction : « Votre politique salariale est un vrai cocktail Molotov qui pourrait bien vous exploser à la figure ».

IL N'EST PIRE SOURD

Les 5 syndicats ont demandé d'augmenter de 2% les salaires de l'ensemble des salariés (avec un plancher de 500 euros), d'octroyer une prime de 750 euros, une révision de la grille des minima et une révision pour les cadres de + de 50 ans. La direction a déclaré n'avoir aucun commentaire à faire à ce stade de la discussion, mais le directeur des relations sociales n'a pas pu résister à la tentation de déclarer que ces revendications étaient étonnantes, car elles ne tiendraient pas compte de l'environnement. Il a ajouté que le personnel ne souffre pas en termes de rémunération et « d'ailleurs, le personnel ne s'en plaint pas ». « C'est bien ce que nous allons essayer de vous démontrer » avons-nous répondu. Après 2 heures de discussion, la messe était dite. La prochaine réunion est prévue le 17 novembre. C'est à ce moment que l'on connaîtra la réelle position de la direction. D'ici là, pour l'aider à réfléchir et prendre en compte ces demandes, les 5 syndicats invitent chaque salarié à soutenir leur action en signant une pétition, qui doit être massive si l'on ne veut pas que perdure une situation où il n'y a plus d'augmentation pérenne et collective des salaires, au profit d'une politique salariale totalement et arbitrairement individualisée.



CGT Société Générale

Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68

cgt.sg@wanadoo.fr

Internet : www.cgtsocgen.fr

Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT